


Séance du 07 AVRIL 2009

DELIBERATION N° CS 2009-04-21

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2008

Nombre de membres			L'an deux mil neuf, le sept avril 2009 à 10 heures 30, L'assemblée délibérante, légalement convoquée, s'est réunie à la Faculté des Sciences, salle 122, quartier Grosseti à Corte, Sous la présidence de Monsieur François TATTI, Président du SYVADEC.
Membres titulaires	Membres suppléants	Membres invités	
48	25	25	
Membres titulaires présents			
<p>Mesdames : Emmanuelle DE GENTILI, Isabelle BENIGNI. Messieurs : Henri POYET, Pierre PETROGNANI, François TATTI, Louis BRUSA, Paul GUIDICELLI, Pierre GUIDONI, Jean-Louis MASSIANI, Hyacinthe MATTEI, Paul LIONS, Ange-Pierre VIVONI, Antoine FABIANI, Paul-Marie BARTOLI, Jean PAJANACCI, Paul PERLA, Dominique FARELLACCI, Louis MERIA, Joseph TAFANI, René SERRA, Jean-Pierre GIORDANI, Paul ROSSI.</p>			
Membres suppléants présents			
<p>Mesdames : Messieurs : Eric CALLONI (suppléant de Monsieur Maurice PASQUALINI), Jean-Pierre ZEREGA (suppléant de Monsieur Dominique ROSSI), Julien MORGANTI (suppléant de Monsieur Jean-Noël VALERY).</p>			
Membres titulaires absents			
<p>Mesdames : Messieurs : Richard PELLEGRINI, Guy ARMANET, Jean-Jacques PADOVANI, Emile ZUCCARELLI, Ange ROVERE, Jean ZUCCARELLI, Pierre-François ANGELINI, Pancrace GUGLIELMACCI, Antoine GREANI, Pierre-Paul DEGORTES, José GIANZILY, Eugène BETTELANI, Jean-Baptiste GIFFON, André MAURY, Xavier POLI, Gilles GIOVANNANGELI, Toussaint SORBA, Joseph PIETRI, Georges GIANNI, François COLONNA, Laurent PERALDI, Séverin MEDORI, Claudy OLMETA.</p>			
Acte rendu exécutoire		<p>Acte rendu exécutoire après VISA de la Sous-préfecture de Corté du :</p> <p style="text-align: center;"><i>Sous-Préfecture de CORTE</i> 17 AVR. 2009 ACCUSE DE RÉCEPTION</p>	<p>et publication (affichage) ou notification du :</p> <p>Le Président de séance spéciale,</p> <p>Pierre GUIDONI</p> 
Monsieur Jean-Pierre GIORDANI			
Convocation envoyée le			
31 mars 2009			
Affichage de la convocation			
du 21 au 30 avril 2009			
31 mars 2009			

Objet : Approbation du compte administratif 2008

Le Comité Syndical, réuni sous la présidence de Monsieur Pierre GUIDONI, élu par l'assemblée Président de séance spéciale, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2008 dressé par Monsieur François TATTI, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

Après en avoir délibéré, le Président du Syvadec sort de la salle, le Comité Syndical :

**24 membres présents,
A l'unanimité,**

Décide :

1. De donner acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

BUDGET PRINCIPAL :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat reporté		656 065,63	9 844,27		9 844,27	656 065,63
Opération 2008	9 688 845,55	10 973 923,47	2 728 437,63	2 957 095,27	12 417 283,18	13 931 018,74
Résultat de clôture	9 688 845,55	11 629 989,10	2 738 281,90	2 957 095,27	12 427 127,45	14 587 084,37
Restes à réaliser			208 000,00	0,00	208 000,00	0,00
TOTAL CUMULE	9 688 845,55	11 629 989,10	2 946 281,90	2 957 095,27	12 635 127,45	14 587 084,37
RESULTAT DEFINITIF		1 941 143,55		10 813,37		1 951 956,92

2. De constater, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes
3. De reconnaître la sincérité des restes à réaliser ;
4. D'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait à Corté, le 07 avril 2009
Extrait certifié conforme,
Le Président de séance spéciale,

Pierre GUIDONI.

Sous-Préfecture de CORTE
17 AVR. 2009
ACCUSE DE RÉCEPTION